

Panorama de la Nouvelle-Calédonie

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Capitale	Nouméa
Superficie	18 576 km ²
Situation géographique	Pacifique Sud, Australie à 1 500 km, Nouvelle-Zélande à 1 800 km, Paris à 17 000 km
Langues parlées	Français et langues vernaculaires (de 27 à 30) ⁽¹⁾
Monnaie	Franc pacifique - F CFP - (XPF) - 1000 F CFP = 8,38 euros
Statut	Collectivité sui generis rattachée à la France
Rang mondial IDH (2005)	34
Représentation nationale	2 députés, 2 sénateurs, 2 représentants au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État	Haut-commissaire de la République

(1) Auxquelles s'ajoutent les langues des communautés d'origines wallisienne, polynésienne, asiatique, vanuatane, etc.

L'acquisition d'un statut particulier

L'occupation régulière du territoire, issue du mouvement migratoire austronésien daterait de 2 000 avant J.-C. C'est en 1774 que le capitaine James Cook découvrit la Nouvelle-Calédonie. En 1853, l'archipel devint, sur ordre de Napoléon III, possession française. Puis, en 1946, la Nouvelle-Calédonie cessa d'être une colonie et devint un Territoire d'outre-mer, statut qui fut confirmé à l'avènement de la V^e République.

Les années 80 furent marquées par la montée du mouvement indépendantiste Kanak. Après une période de troubles, les Accords de Matignon, signés le 26 juin 1988 permettront cependant de retrouver une stabilité politique et d'engager le rééquilibrage économique.

L'Accord de Nouméa, signé le 5 mai 1998, poursuit dans la voie ouverte par les précédents accords en instaurant une période de 20 ans qui verra le transfert progressif de certaines compétences de l'État à la Nouvelle-Calédonie et la mise en place de nouvelles institutions.

À partir de 2014 et au plus tard en 2018, les citoyens admis au sein du corps électoral restreint seront amenés à se prononcer sur le transfert à la Nouvelle-Calédonie des compétences régaliennes de l'État.

Le partage des compétences

La Nouvelle-Calédonie est définie comme une collectivité territoriale sui generis spécifiquement régie par le titre XIII de la Constitution (articles 76 et 77), qui l'exclut du champ des collectivités territoriales. L'organisation institutionnelle est spécifiée par la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999.

L'État, représenté par le Haut-commissaire de la République, est chargé d'organiser les services relevant des pouvoirs régaliens de l'État et de veiller « à l'exercice régulier de leurs compétences par les institutions de la Nouvelle-Calédonie et des Provinces et à la légalité de leurs actes ».

Le Congrès, composé de 54 membres, est l'assemblée délibérante de la Nouvelle-Calédonie. Il légifère en votant les « lois du pays » et élit à la proportionnelle les membres du gouvernement.

Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie est l'organe exécutif collégial du territoire. Il prépare et exécute les délibérations du Congrès et de sa Commission permanente. Il regroupe les principales forces politiques représentées au Congrès, qui doivent s'entendre pour la gestion de la Nouvelle-Calédonie puisque les décisions ne peuvent être prises qu'à la majorité de ses membres.

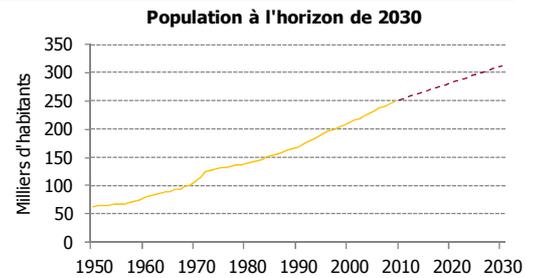
Les Provinces ont été créées en 1989 dans un souci de rééquilibrage économique et démographique du territoire. Au nombre de trois (Sud, Nord et Îles Loyauté), leurs compétences s'exercent dans toutes les matières qui ne sont pas explicitement réservées à l'État, à la Nouvelle-Calédonie ou aux communes.

D'autres institutions ont également été créées, tels que le Sénat coutumier (composé de 16 membres selon les usages reconnus par la coutume, à raison de deux représentants par aire coutumière de la Nouvelle-Calédonie), le Conseil économique et social, le Comité consultatif des mines et le Conseil des mines.

UNE POPULATION JEUNE

La population de Nouvelle-Calédonie est estimée à 252 000 habitants au 1^{er} janvier 2011. Depuis les années 1980-1990, l'augmentation de la population ralentit, mais reste soutenue avec 1,7 % d'habitants en plus par an entre 1996 et 2009. La croissance démographique résulte à 85 % du solde naturel et à 15 % du solde migratoire apparent. La population croît fortement dans la province Sud (+2,3 % par an en moyenne entre 1996 et 2009) et modérément dans la province Nord (+0,7 %). En revanche, les Îles Loyauté perdent des habitants sur la même période (-1,3 %).

La moitié de la population a moins de 30 ans mais l'importance relative des personnes âgées augmente. Deux habitants sur trois vivent dans l'agglomération du Grand Nouméa.



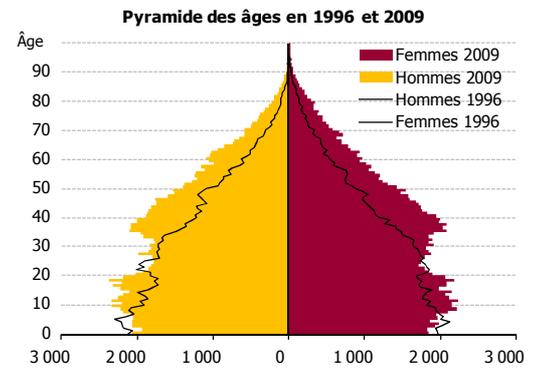
Source : ISEE

Indicateurs démographiques	Nouvelle-Calédonie	France ⁽¹⁾
Population (milliers, millions pour la France, 2009)	245,6	65,4
Part des moins de 20 ans (en %, 2009)	34	25
Part des 20 – 59 ans (% , 2009)	54	52
Part des 60 ans et plus (% , 2009)	11	23
Densité de population (hab/km ² , 2010)	13,2	102,7 ⁽²⁾
Taux de croissance annuel moyen de la population (1996-2009, %)	1,7	0,6 ⁽³⁾
Taux de natalité (pour 1 000 habitants, 2008)	16,3	12,7
Taux de mortalité (pour 1 000 habitants, 2008)	4,8	8,5
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances, 2008)	6,1	3,5
Indice conjoncturel de fécondité (2007)	2,2	2,0 ⁽⁴⁾
Espérance de vie des femmes à la naissance (années, 2007)	80,3	84,8
Espérance de vie des hommes à la naissance (années, 2007)	71,8	78,2

(1) Bilan démographique de l'Insee 2011 ; (2) Densité de la population française en 2010 ; (3) Entre 2002 et 2012 ;

(4) ICF en 2009

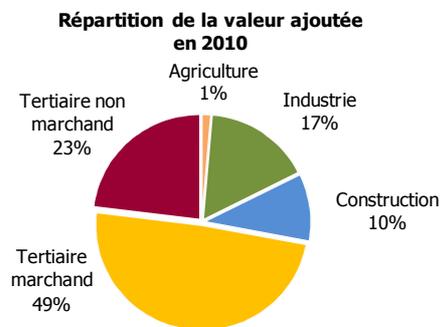
Sources : ISEE, INSEE



Sources : État civil - ISEE

PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

La croissance de l'économie calédonienne a été vive au cours de la dernière décennie : le Produit Intérieur Brut (PIB) a progressé de 3,4 % par an en moyenne entre 1999 et 2010. Cette croissance repose principalement sur l'industrie du nickel et sur les importants investissements réalisés afin d'en accroître la production, notamment la construction de deux usines métallurgiques, une dans le Nord et l'autre dans le Sud. L'investissement représente ainsi 44 % du PIB en 2010, contre seulement 22 % en 1999. En 2010, le PIB par habitant de la Nouvelle-Calédonie est estimé à 3,3 millions de F CFP (27 500 €), le situant en 2^e position dans la région Pacifique (entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande) et au premier rang de l'Outre-mer français.



Source : ISEE - CEROM (estimation)

Principaux indicateurs économiques	Nouvelle-Calédonie	France
PIB (milliards de F CFP courants, 2010) ^(p)	812 ⁽¹⁾	231 177
Taux de croissance du PIB (% , 2010) ^(p)	3,7 ⁽¹⁾	1,7
PIB par habitant (milliers de F CFP courants, 2010) ^(p)	3 288 ⁽¹⁾	3 656
Taux de dépendance ⁽²⁾ aux importations (% , 2010)	37	30
Dépenses de l'État dans la collectivité (en % du PIB, 2010)	18,1	-
Dette des collectivités de la Nouvelle-Calédonie (en % du PIB, 2010)	7,0	8,3 ⁽³⁾

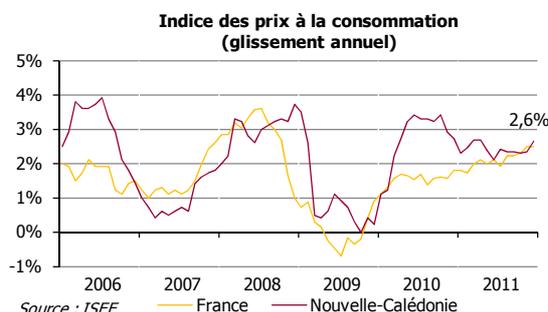
(p) provisoire ;

(1) Estimation CEROM ; (2) Imports / PIB ; (3) Dette publique notifiée ou au sens de Maastricht

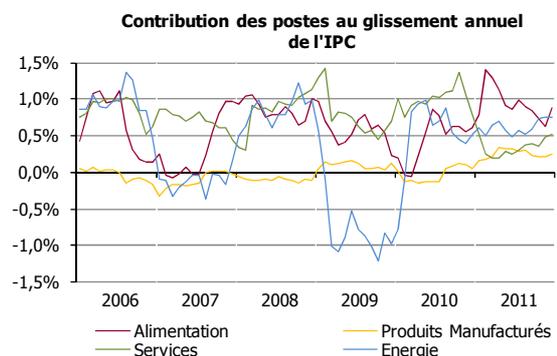
Sources : ISEE, CEROM, Douanes, IEOM, Trésorerie Générale de Nouvelle-Calédonie

Une hausse des prix soutenue

Entre 2005 et 2011, l'indice des prix à la consommation (IPC) a progressé de 2,1 % par an en moyenne, soit un rythme légèrement supérieur à la hausse des prix observée en France (1,9 % par an). L'évolution globale de l'indice est fortement corrélée aux fluctuations des prix de l'énergie et de l'alimentation. Le territoire calédonien subit une pression inflationniste importée, liée notamment au renchérissement du coût des produits pétroliers ainsi qu'à la dépréciation de l'euro -et donc du franc Pacifique- vis-à-vis des autres monnaies de la zone Pacifique (dollars australien et néo-zélandais notamment). La contribution des services et des produits manufacturés à la croissance générale des prix a été moindre sur la période.



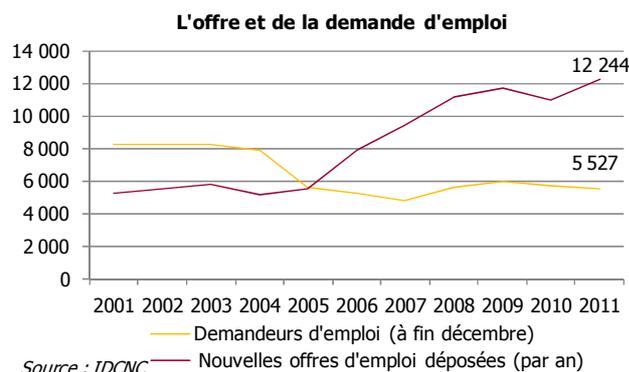
Source : ISEE



Sources : ISEE, calculs des contributions IEOM

Un marché du travail dynamique

L'emploi salarié fait preuve de dynamisme, avec une progression de 3,9 % par an en moyenne entre 2002 et 2011. Les services marchands représentent près de la moitié des emplois créés. Plus récemment, la mise en service de l'usine du Sud et la construction de l'usine du Nord ont stimulé la croissance des effectifs dans les secteurs de l'industrie, de la construction, de la maintenance et du transport. Le nombre de demandeurs d'emploi s'est globalement contracté sur la décennie écoulée, s'établissant fin 2011 sous la barre des 6 000 demandeurs, soit moins de 5 % de la population active.

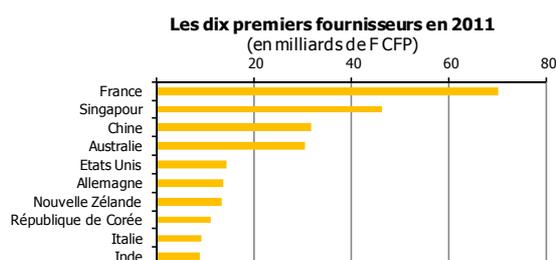


Emploi	2002	2011	2011/ 2002 ⁽¹⁾
Emploi total	62 941	88 634	3,9%
Agriculture	2 123	2 360	1,2%
Industrie	7 588	11 679	4,9%
Construction	5 604	9 396	5,9%
Services marchands	28 466	40 807	4,1%
Services non marchands	19 161	24 392	2,7%

(1) Taux de croissance annuel moyen
Sources : RIDET, CAFAT

Un déficit commercial structurel, en partie compensé par le nickel

La Nouvelle-Calédonie demeure structurellement dépendante de l'extérieur pour ses approvisionnements. Depuis 2007, les importations d'ensembles industriels destinés à la construction de l'usine du Nord ont impacté significativement le volume global des importations. Néanmoins, les exportations, composées à 94 % de minerai de nickel et de produits métallurgiques, permettent de maintenir un taux de couverture de l'ordre de 45 % en 2011. La France reste le premier partenaire commercial de la Nouvelle-Calédonie pour les importations. Le Japon, gros consommateur de minerai de nickel, est devenu le premier client du territoire en 2011.



Sources : ISEE, Douanes, DIMENC



Sources : ISEE, Douanes, DIMENC

Importations (millions de F CFP)	2011
Biens intermédiaires	63 494
Energie	57 148
Autres importations	49 264
Biens d'équipement	43 724
Biens de consommation	34 098
Produits agricoles et alimentaires	33 700
Industrie automobile	31 243
Agriculture, sylviculture, pêche	4 037
Total importations	316 708

Sources : ISEE, Douanes, DIMENC

Exportations (millions de F CFP)	2011
Ferronickels	74 319
Minerai de nickel	25 034
Mattes de nickel	22 807
Nickel Hydroxyde Cake (NHC)	10 971
Autres exportations	7 732
Thons	1 013
Crevettes	437
Holothuries	287
Total exportations	142 599

LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

Au-delà de son impact en termes d'emplois ou de richesses créées, le secteur du nickel constitue l'un des principaux moteurs de la croissance économique calédonienne, par l'ampleur des investissements réalisés avec la construction de deux usines métallurgiques. Ces projets ont également exercé un effet d'entraînement sur le secteur du BTP ou les services aux entreprises. D'autre part, après une période de stagnation, le tourisme de séjour connaît une reprise d'activité grâce au retour de la clientèle métropolitaine, tandis que l'essor du tourisme de croisière se confirme.

Principaux indicateurs sectoriels	2011	2011/ 2000 ⁽¹⁾
Abattages de viande bovine (tonnes)	2 780	-1,3%
Abattages de viande porcine (tonnes)	1 650	3,6%
Exportations de thons (tonnes)	843	-4,1%
Exportations de crevettes (tonnes)	708	-6,3%
Attestations de conformité du COTSUEL	2 536	3,8%
Consommation de ciment (tonnes)	147 760	4,7%
Production d'électricité (Gwh)	2 256	2,7%

(1) Taux de croissance annuel moyen

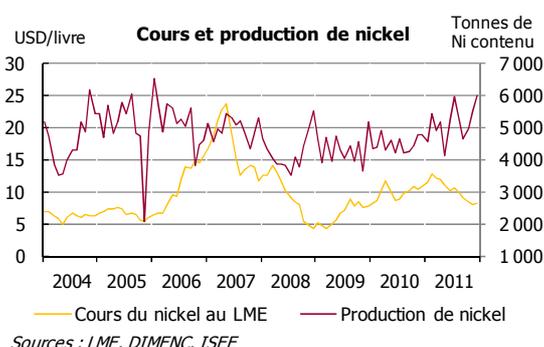
Sources : ISEE, OCEF, Holcim, EEC, ENERCAL, COTSUEL

	2011	2011/ 2000 ⁽¹⁾
Production de minerai de nickel (milliers de tonnes)	9 251	2,5%
Exportations de minerai de nickel (milliers de tonnes)	4 431	1,8%
Production métallurgique (en tonnes de Ni contenu)	61 927	0,5%
Exportations métallurgiques (en tonnes de Ni contenu)	61 159	0,2%
Arrivées de touristes	111 875	1,1%
Arrivées de croisiéristes	235 684	16,6%

Le nickel sur la voie de la diversification

En 2011, l'estimation des réserves mondiales de nickel place la Nouvelle-Calédonie au 2^e rang mondial, après l'Australie. La production moyenne s'est établie à 56,8 milliers de tonnes de nickel métal au cours des cinq dernières années et représente 4 % de la production mondiale. Néanmoins, le secteur reste exposé à la volatilité élevée du cours du nickel, qui a évolué dans un rapport de 1 à 5 au cours des 10 dernières années.

Au terme de la montée en charge des usines de nickel du Nord et du Sud à l'horizon de 2015, la Nouvelle-Calédonie devrait pouvoir tripler sa capacité de production. L'extraction minière est elle-aussi en expansion, au travers du partenariat entre l'aciériste coréen Posco et la SMSP dans l'exploitation d'une usine métallurgique en Corée du Sud détenue à 51 % par cette dernière.



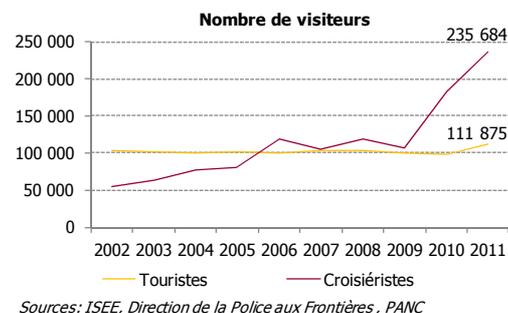
Le BTP à la recherche de nouveaux relais de croissance

Le secteur du BTP représente 10 % de la création de richesse en 2010 et emploie 10,3 % des salariés de Nouvelle-Calédonie. L'activité du secteur est soutenue depuis plusieurs années par des chantiers d'envergure : construction des usines métallurgiques, extension et rénovation de l'aéroport international de La Tontouta, infrastructures dédiées à l'accueil des Jeux du Pacifique. Ainsi, au cours de la dernière décennie, le BTP a enregistré une croissance de 5,9 % des emplois du secteur et de 7,2 % du nombre d'entreprises. L'achèvement des grands travaux et le ralentissement de la construction de logements neufs, en partie liée à la fin de la loi Girardin outre-mer, se traduisent par une diminution d'activité. Néanmoins, le renouvellement de la commande publique (au travers de la construction du Médipôle à Koutio, de l'aménagement de la zone Voh - Koné - Pouembout ou encore des projets inscrits au Contrat de Développement 2011-2015) et la construction de logements intermédiaires, appuyée par un ensemble de mesures locales favorisant l'accès à la propriété, pourraient constituer de nouveaux relais de croissance.

Le tourisme de croisière en plein essor

La fréquentation touristique en Nouvelle-Calédonie représente 1 % des arrivées de touristes en Océanie, loin derrière Fidji (6 %), la Nouvelle-Zélande (26 %) et l'Australie (60 %). Le secteur touristique compte plus de 5 500 salariés en 2011, soit une progression moyenne de 5 % au cours des 5 dernières années. L'activité du secteur est portée à la fois par les touristes de séjour, la clientèle locale et les croisiéristes. Ces derniers sont 2,2 fois plus nombreux qu'en 2009, soit près de 236 000 passagers en 2011.

Les dépenses des touristes de séjour auprès des prestataires calédoniens sont estimées à 18 milliards de F CFP par an en moyenne entre 2007 et 2011. Elles dépassent 20 milliards de F CFP en 2011, grâce à une reprise de la fréquentation touristique.



LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

La Nouvelle-Calédonie compte 9 établissements de crédit implantés localement, dont 4 banques et 5 sociétés financières. 7 établissements de crédit hors zone interviennent régulièrement en Nouvelle-Calédonie, dont l'Agence Française de Développement (AFD), la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

L'activité bancaire et financière connaît une forte progression, liée aux besoins élevés de financement de l'économie. Le portefeuille des établissements financiers locaux reste particulièrement sain, avec un taux de créances douteuses stable, à 2,6 % depuis 3 ans.

En liaison avec une activité de crédit plus dynamique que celle de collecte, le système bancaire local se caractérise par un déficit structurel de liquidités, illustré par une position extérieure nette négative de 81 milliards de F CFP à fin 2011.

Indicateurs monétaires et financiers	2001	2011
Nombre d'habitants par guichet bancaire	2 668	2 329
Nombre d'habitants par guichet automatique	2 736	1 170
Nombre de comptes bancaires par habitant	1,40	1,86
Actifs financiers des agents économiques ⁽¹⁾ (milliards de F CFP, au 31/12)	267	642
Encours sains des agents économiques ⁽¹⁾	268	642
Taux de créances douteuses (%) ⁽²⁾	5,4	2,6

(1) auprès des établissements de crédits locaux
(2) créances douteuses / ensemble des concours

Sources : IEOM, ISEE

Indicateurs entreprises	2011
Coût moyen du crédit aux entreprises (% , janv.-fév. 2012)	4,93
Actifs financiers ⁽¹⁾ (milliards de F CFP, au 31/12)	209
Concours bancaires ⁽²⁾ (milliards de F CFP, au 31/12)	426
dont crédits d'exploitation (%)	17,9
dont crédits d'investissement (%)	53,3
dont crédits à la construction (%)	25,7

(1) auprès des établissements de crédits locaux

(2) concours sur l'ensemble des établissements de crédit

Sources : IEOM, ISEE

Indicateurs ménages	2011
Créances douteuses nettes (millions de F CFP, au 31/12)	2 197
Actifs financiers ⁽¹⁾ (milliards de F CFP, au 31/12)	346
Concours bancaires ⁽²⁾ (milliards de F CFP, au 31/12)	391
dont crédits à la consommation (%)	18,4
dont crédits à l'habitat	80,2
Nombre de dossiers de surendettement déposés	82

(1) auprès des établissements de crédits locaux

(2) concours sur l'ensemble des établissements de crédit

Sources : IEOM, ISEE

NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2011.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : T. BELTRAND

Editeur et imprimeur : IEOM

Achevé d'imprimer : 19 octobre 2012 – Dépôt légal : Octobre 2012 – ISSN 1968-6277